

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 janvier 2017

Date de la convocation : 17 janvier 2017

Le vingt trois janvier deux mille dix sept à 20 heures , le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BAQUE, Maire.

Présents: MM Jean-Pierre BAQUE, Maire, Nicole JOULLIE, François BUFFIN, Didier SARKISSIAN, Emerick DALLA-BARBA, Maires-Adjointes, Isabelle LUSTRI, Laurence TOMASELLO, Christian BEGUE, Dimitri RANSAN, Mathieu MENDOUSSE, Gaston REY

Absents : Paolo DE ALMEIDA, Cécilia DEVAUX, Pascal DALLA-BARBA

Excusés : Josiane POURQUE

Secrétaire de séance : Dimitri RANSAN

Lecture du compte rendu de la séance précédente

RESILIATION BAIL

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu une lettre de Madame DUBORD Ariane l'informant de l'intention de résilier le bail du logement situé 2 rue du 88ème Régime d'Infanterie au 31 janvier 2017

Vu la lettre et Madame DUBORD du 30 octobre 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE de résilier le bail de location de Madame DUBORD pour le logement situé 2 rue du 88ème RI.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Vu la demande de subvention sollicitée par Madame Célia DABRIN de l'association 4 L'EAT en date du 10 décembre pour la participation au raid 4L Trophy

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer une subvention de 200 € ainsi que de 2 tee-shirt de la commune à l'association 4 L'EAT

Il est demandé à Madame DABRIN de bien vouloir réaliser un compte rendu de leur périple.

CIMETIERE

La Commission esthétique s'est réunie en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints afin de définir un lieu d'emplacement pour le Columbarium et le Jardin des souvenirs cet investissement sera programmé sur le budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15